

Arboriculture • Arbres d'ornement • Cultures maraîchères • Viticulture

Composition	Hexythiazox 10% (100 g/kg)
Formulation	Poudre mouillable (WP)
A.M.M.	n° 9700027

Mode d'action - Propriétés

NISSORUN® agit par contact sur les oeufs et les stades larvaires des acariens. Ceci confère à NISSORUN® une longue persistance d'action. L'emploi de NISSORUN® est compatible avec les principes de la lutte intégrée, à conditions de respecter les précautions d'emploi. NISSORUN® n'est pas efficace sur les tarsonèmes et présente une efficacité limitée sur les phytoptes.

Usages et doses homologués

NISSORUN® est homologué pour le traitement des parties aériennes.

Culture	Ravageur	Dose	D.A.R ¹ en jours	L.M.R ² (mg/kg)
ARBORICULTURE				
Agrumes	Acariens	0,05 kg/hl	14	1
Fruits à coque (-> amandier, noyer, châtaignier*, noisetier*)			30	0,5
Pêcher (-> pêcher, abricotier*, nectarinier*)			14	1
Prunier (-> prunier, jujubier*)			14	0,5
Pommier (-> pommier, poirier, cognassier, nashi)			30	1 (Cognassier : 0,5)
CULTURES MARAICHÈRES				
Mais doux	Acariens	0,25 kg/ha	15	0,5
Concombre (-> concombre, cornichon, courgette, et autres cucurbitacées à peau comestible*)		0,5 kg/ha	3	0,5
Melon (-> melon, pastèque*, potiron* et autres cucurbitacées à peau non comestible*)				0,5
Tomate (-> tomate, aubergine)				0,5
Poivron (-> poivron, piment*)				0,5
Fraisier				0,5
Haricots				15
VITICULTURE				
Vigne	Acariens	0,25 kg/ha	21	1
CULTURES ORNEMENTALES				
Arbres et arbustes	Acariens	0,5 kg/ha	-	-
Rosier				-

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

¹ D.A.R. : Délai Avant Récolte. ² L.M.R. : Limite Maximale de Résidus (LMRs en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/>)

Les usages marqués d'une * dans le tableau ci-dessus ont été obtenus dans le cadre des extrapolations permises par la mise en œuvre du nouveau catalogue des usages (Arrêté du 26 mars 2014). L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé de s'assurer de l'efficacité et de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Ne pas traiter durant toute la période de floraison et pendant la période de production d'exsudats.

NISSORUN® n'entraîne pas de formation de russetting (rugosité) sur les variétés sensibles.

Conditions d'emploi

- **VITICULTURE** : **NISSORUN®** sera utilisé en période estivale précoce, dès l'apparition des premières formes mobiles, soit en général dans la quinzaine de jours qui suit la floraison. L'association avec un adulticide à action rapide est recommandée lorsque l'on est en présence d'une population mixte (oeufs, larves, adultes).
- **ARBORICULTURE** : **NISSORUN®** sera utilisé dès l'apparition des premières formes mobiles, en général à partir du stade G - H (chute des pétales). Dans les régions méridionales, dans le cas où un traitement très précoce est réalisé, l'application de **NISSORUN®** sera faite au stade I.
- **ROSIERS** : Contre les acariciens du rosier, nous vous recommandons d'intervenir dès l'apparition des premières formes mobiles. **NISSORUN®** est parfaitement sélectif des cultures florales.
- **CULTURES LÉGUMIÈRES** : **NISSORUN®** s'applique sur végétation complètement développée. En cas d'apparition précoce d'acariciens en début de végétation, adapter la dose au volume à traiter.
- **FRAISIERS** : **NISSORUN®** peut s'appliquer dès la fin de l'hiver (avant la couverture des tunnels) ou pendant la saison à l'apparition des premières formes mobiles.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Mode d'utilisation

Préparation de la bouillie :

NISSORUN® s'utilise en pulvérisation après dilution dans l'eau ; sa formulation n'exige pas d'empâtage préalable. Remplir le réservoir à 1/2 d'eau, mettre sous agitation, verser la quantité de **NISSORUN®** voulue, compléter le remplissage.

Précautions d'emploi

- Conserver **NISSORUN®** dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière, à la température ambiante, dans un endroit sec et aéré et fermant à clé.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière Adivalor.
- Pendant toute la durée de manipulation du produit et la pulvérisation, veiller à porter une tenue de protection adaptée.

Pour la protection de l'opérateur :

Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.

En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (tablier ou blouse) certifié catégorie III type 3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur.

Dans le cas d'une application avec un tracteur sans cabine, l'utilisation d'une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec une capuche est recommandée, en remplacement du vêtement de travail.

- En cas de pulvérisation manuelle :

Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, d'une combinaison de protection de catégorie III type 3 et de bottes, certifiées EN 13 832-3, est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.

Pour la protection du travailleur :

Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé, lors de la rentrée sur les parcelles traitées.

Premiers secours

Consultez la fiche de données de sécurité.

NISSORUN® (contient de l'hexythiazox)

Non classé.

NISSORUN n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) N°1272/2008.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation du produit.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle comme un déchet dangereux.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m en par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée sur la parcelle : 6 h après le traitement et 8 heures sous serre après le traitement.

Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude (n°vert 0 800 887 887 appel gratuit depuis un poste fixe). Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 72 11 00 03. (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24).

Homologation Nisso Chemical Europe GmbH et marque déposée Nippon Soda Co.Ltd

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Boîte 0,5 kg	Carton 12 x 0,5 kg	42 cartons = 504 boîtes	12 boîtes

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Distribué par CERTIS Europe B.V. succursale France – N°Agrément : IF01808 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 – Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – V8 - 01/2016

